

Lettre de Gabrielle Alain-Chartier à Jean Paulhan, 1952-05-31

Auteur : Chartier-Alain, Gabrielle

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Citer cette page

Chartier-Alain, Gabrielle, Lettre de Gabrielle Alain-Chartier à Jean Paulhan, 1952-05-31, 1952-05-31.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/13661>

Copier

Information sur la lettre

Date 1952-05-31

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 28/11/2025

Le Vesinet, le 31 Mai 1962

Tél: Pri:26-32

Madame CHARTIER "ALAIN" à Monsieur PAULHAN, N.R.F. 5 Rue
Sébastien Bottin, Paris

Cher Monsieur,

Alain Pour éviter tout malentendu,
permettez-moi de confirmer par écrit notre conversation
téléphonique du 30 courant. Vous demandant de ne pas
publier dans le numéro spécial, consacré à Alain I^{er} une
des petites anecdotes que raconte Monsieur Bénézé, qui du
reste est d'accord avec moi 2^o-les articles de Monsieur
Paragoule dit Jules Romains et celui de Monsieur Daniel
Halévy. Je prends toute la responsabilité de cette décision,
sachant que je respecte ainsi intégralement la volonté
d'Alain. Certes, je ne conteste pas la valeur de ces articles,
étant donné le grand talent de ces écrivains; mais, Alain,
pour des raisons personnelles, n'aurait jamais admis ces
collaborations, et son désir doit être respecté. Quand Monsieur
Savin m'en a parlé au début de l'année, je le lui avais dit
verbalement. Mais n'ayant pas été tenue exactement au courant
de ce qui paraîtrait dans le numéro que vous avez bien voulu
consacrer à Alain, je m'excuse bien sincèrement de venir au
dernier moment vous demander ces modifications; toutefois,

il m'est impossible de laisser trahir la volonté de
mon cher Alain.
J'espère que vous me comprendrez et
voudrez bien me pardonner.

Croyez, cher Monsieur, à l'expression
de mes sentiments de gratitude.

M^{me} Alain
G. Chastel Landern

nrf

1) c'est exact. L'anecdote faisait malheureusement le meilleur chapitre de l'article de Bénéze.

2.) j'ai en effet accepté de retirer le Romains. Romans, de qui l'article est d'ailleurs bref et détestable, m'y autorisait.

Pour l'article d'Halévy, Mme Chartier ne m'a rien demandé, et je n'ai rien promis. Il me semble impossible de le retirer parce que :

1. il est excellent.
2. c'est moi qui l'ai demandé à Daniel Halévy.
3. je l'ai déjà remis à J. Festy en bon à tirer.
4. la volonté d'Alain était de ne jamais lire un article,

un "hommage" à plus forte
raison, où il fût question de
lui.

(c'est là ce que je me propose
de répondre à Madame Char-
tier.)